

Nouveau projet environnemental pour la protection des habitats fauniques

RÉVÉRENCE : l'art et l'éducation réunis pour les hirondelles

(Châteauguay, le 16 septembre 2017) – Héritage Saint-Bernard s'associe à l'artiste Steven Spazuk et à la spécialiste en éducation à l'environnement, Danielle Delhaes pour lancer le *Projet Hirondelles*, la deuxième production de la série RÉVÉRENCE. Cette collection d'œuvres réalisées avec de la suie met en vedette des espèces naturelles menacées et implique la communauté à entreprendre des démarches favorisant l'amélioration de leur habitat faunique. Pour l'année scolaire en cours, une classe du primaire, des aînés de la communauté et le grand public seront appelés à réaliser diverses actions pour la protection des hirondelles, ces oiseaux en déclin fulgurant symboles d'espoir et de liberté.

Du Monarque à l'hirondelle, en passant par le tigre...

La première initiative de RÉVÉRENCE, le *Projet Monarque*, réalisé en grande partie au Mexique, a connu un beau succès et a inspiré cette nouvelle réalisation à caractère éducatif, artistique et environnemental portant sur les hirondelles. L'idée des créateurs est de reproduire cette initiative au fil des ans, en dépassant les limites de la province : reproduire le projet en sensibilisant des communautés au déclin d'une espèce menacée de leur région. Ainsi, une communauté de l'Inde pourra peut-être réaliser le *Projet Tigre* et un village d'Iqualuit s'impliquera peut-être dans le *Projet Ours blanc*...!

Les hirondelles menacées chez nous

Ici, ce sont trois espèces d'hirondelles, toutes en déclin, qui seront les vedettes au cours des prochains mois. Pendant l'année scolaire, une classe de l'École des Trois-Sources à Châteauguay travaillera avec des aînés de la région pour explorer la signifiance et l'importance des hirondelles dans notre patrimoine culturel et naturel. Cette dimension intergénérationnelle permet un précieux partage des perspectives entre les différentes générations en ce qui a trait à la présence, à l'importance et aux mœurs des hirondelles sur le territoire. Les élèves se questionneront sur la situation actuelle des hirondelles pour comprendre et partager l'urgence d'agir.

Simultanément, ils découvriront le travail de l'artiste local Steven Spazuk et participeront à la création d'une œuvre collective, une grande mosaïque représentant trois espèces d'hirondelles en vol. Pour ce faire, les participants au projet laisseront leurs traces dans la suie sur un carton blanc. Ces cartons seront ensuite découpés en petits pixels de diverses valeurs de gris pour ensuite être assemblés de façon à créer un tableau de 150 cm x 200 cm.

En plus de laisser leurs empreintes et de participer à l'assemblage de la mosaïque, grands et petits auront un rôle d'ambassadeurs auprès de la communauté : ils prendront part à des activités pour l'amélioration de l'habitat de l'hirondelle, participeront à des ateliers de sensibilisation, exploreront le territoire, poseront des gestes concrets et deviendront, souhaitons-le, des porte-paroles passionnés pour la protection de la nature pour les générations futures!

Contribuez au projet en le finançant!

Bien que soutenu financièrement par le Fonds culturel de la MRC de Roussillon, Héritage Saint-Bernard lance une levée de fonds destinée au *Projet Hirondelles* pour permettre l'accomplissement global de cette initiative. Le tirage d'une superbe toile de Steve Spazuk, ce peintre de feu, aura donc cours cet automne. Il s'agit d'une œuvre appartenant à l'artiste (*artist proof*) d'une valeur approximative de 750 \$. Les billets sont disponibles à la tarification du Pavillon de l'île au coût de 5 \$ ou de 5 pour 20\$. Nous connaîtrons l'identité de l'heureux gagnant le 18 octobre prochain lors de la soirée bénéfice d'Héritage Saint-Bernard.

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca

Photos : les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

^{*} Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles relativement à ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).